



**Centre  
de services scolaire  
de la Côte-du-Sud**

**Québec** 

# Projet éducatif 2023-2027

## École Beaubien

## Avant-propos

L'école Beaubien est fière de présenter son projet éducatif pour la période de 2023-2027.

Résultat d'une large consultation et fruit d'une analyse approfondie de son contexte et des données relatives à la réussite des élèves et d'un climat sain et sécuritaire, ce projet éducatif veut mobiliser les différents acteurs pour une action concertée s'appuyant sur des pratiques collaboratives.

Pour leur part, les membres du conseil d'établissement s'engagent à appuyer la mise en œuvre des valeurs qui sont celles du bien-être, le respect, l'éducation et l'apprentissage tout en assurant une vigie dans la mise en œuvre des orientations retenues, afin d'assurer une cohérence avec les valeurs.

## Encadrements légaux

La Loi sur l'instruction publique précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - Les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le Centre de services;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite et du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1)4;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le Centre de services et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services (LIP, articles 37 et 97.1);

à venir

## Contexte dans lequel évolue l'école Beaubien

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, l'école Beaubien est appelée à élaborer le projet éducatif en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud. Plusieurs consultations auprès des partenaires internes ont eu lieu.

L'école Beaubien, située au cœur du quartier économique, sportif et culturel de la ville de Montmagny, accueille 238 élèves du territoire de la MRC de Montmagny. Ouverte en 1956, notre institution d'enseignement regroupe des élèves de 4 à 12 ans. En plus des classes régulières, nous avons une classe de maternelle 4 ans, ainsi que des classes d'adaptation scolaire qui répondent aux besoins plus spécifiques de certains élèves. Ces derniers, tout comme les nouveaux arrivants, sont impliqués dans toutes les sphères de la vie de l'école. De plus, des enfants et leurs parents bénéficient du service passe-partout. Enfin, nous avons un service de garde dynamique et des investissements importants ont lieu pour l'embellissement et l'entretien de l'école.

Dans notre établissement, nous avons la chance de compter sur une équipe stable qui demeure d'une année à l'autre. De plus, nous offrons aux élèves qui démontrent des besoins diversifiés, des services tels que l'orthopédagogie, l'orthophonie, la francisation, la psychoéducation, le service psychosocial (travailleur social) et l'éducation spécialisée. Enfin, le personnel de l'école utilise des pratiques éducatives diversifiées, supportées par la recherche.

Pour compléter l'offre de services de l'école, nous bénéficions de la collaboration des services externes comme le Centre communautaire Normandie, les Arts de la scène, la Sûreté du Québec par le biais de son policier éducateur et le CISSS-CA pour répondre aux besoins des élèves. De plus, la ville de Montmagny rend ses infrastructures et son personnel disponibles. Enfin, la communauté participe à divers projets spécifiques pour notre établissement.

Pour nous assurer du bien-être et de la sécurité de tous les élèves, nous offrons un encadrement rigoureux. À cet égard, nous avons plusieurs surveillants dans la cour d'école, et nous avons le comité Coup de pouce, au service de garde, qui aide les plus jeunes. Aussi, par le code de vie, nous sommes en mesure de communiquer rapidement avec les parents tout en accompagnant les enfants pour les aider à progresser. D'autre part, nous avons un système de récompenses, qui vise à maintenir le sentiment d'appartenance des élèves à leur école.

Lors du dernier questionnaire portant sur le portrait de la violence à l'école (QSVE 2021), une vaste majorité d'élèves mentionnent qu'ils ont des amis à l'école, qu'ils ont le goût d'apprendre et un très fort pourcentage indique que les enseignants les aident à réussir et interviennent dans le cas de violence verbale ou physique.

Une des réalités de l'école Beaubien, selon le questionnaire sur la violence à l'école (QSVE 2021), est que 75% des élèves ont la perception d'avoir été insultés ou traités de noms au moins une fois.

Par ailleurs, l'indice du seuil de faible revenu de la population de Montmagny est au maximum de l'échelle (5<sup>e</sup> échelon). Le seuil de faible revenu est défini comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Les familles vivent donc dans une situation de précarité importante.

Les résultats de l'étude québécoise des enfants de maternelle (EQDEM 2017) démontrent que l'école Beaubien présente une proportion 3 fois plus importante d'élèves présentant des facteurs de risque sur les plans du développement cognitif et langagier comparativement à l'ensemble des élèves du préscolaire du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

De plus, nous constatons une baisse significative des résultats entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année.

Enfin, nous avons une préoccupation pour le développement durable pour répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, permettant ainsi de donner un sens durable à nos gestes, et ce, tant individuellement que collectivement. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme ayant pour objectif de concilier le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques au développement des activités humaines. Ainsi, notre plan d'action tiendra compte de différents champs d'activités qui incluront ces trois dimensions du développement durable.

## **Les valeurs de l'école Beaubien**

Il nous fait plaisir de vous transmettre les valeurs et les croyances qui vont guider nos décisions dans les prochaines années. Celles-ci ont été identifiées par les parents à la suite d'une consultation en ligne comme étant celles qui sont prioritaires. Elles sont en lien avec le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

- Bien-être : Permettre à l'élève d'évoluer dans un milieu sain et sécuritaire favorisant la santé globale (physique, mentale et sociale);
- Éducation / apprentissage : Permettre à l'élève de développer son plein potentiel selon les compétences du 21<sup>e</sup> siècle (collaboration, communication, créativité, pensée critique et technologies);
- Respect : Permettre à l'élève de se traiter avec considération, ainsi que les autres, dans le respect des différences.

## La vision de l'école Beaubien

La vision de notre établissement est en continuité avec les valeurs identifiées par les parents.

- L'école Beaubien s'engage à offrir un milieu éducatif où le bien-être, le respect, l'éducation et l'apprentissage sont des priorités qui permettront à l'élève de devenir un citoyen compétent face aux défis du 21<sup>e</sup> siècle.

## Principaux enjeux de l'école Beaubien

La détermination des **enjeux** auxquels notre établissement d'enseignement est confronté repose sur la connaissance de l'environnement externe et interne. Un enjeu représente ce que l'institution, ses élèves et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies qui seront mises en œuvre. Il sert à structurer les orientations. À la suite d'une analyse approfondie de son contexte, des données relatives à la réussite des élèves et d'un climat sain et sécuritaire, voici les défis auxquels les intervenants sont confrontés pour améliorer le bien-être, l'environnement sécuritaire et les résultats scolaires des élèves. Les consultations menées durant l'année scolaire 2022-2023 ont permis d'identifier 3 défis que nous avons regroupés en deux enjeux. Une grande orientation émerge pour chacun d'entre eux. Une orientation permet à l'école Beaubien d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission. Elle traduit les priorités de l'établissement d'enseignement.

1<sup>er</sup> enjeu : Le bien-être de tous les élèves

- Orientation : Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire répondant aux besoins essentiels des élèves

2<sup>e</sup> enjeu : La réussite de tous les élèves

- Orientation : Augmenter les compétences en littératie

## Orientations, objectifs, indicateurs et cibles

Orientation 1 : Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire répondant aux besoins essentiels des élèves			
<p>Objectif 1.1 (Valeur : Respect)</p> <p>Diminuer le pourcentage d'élèves qui ont la perception d'avoir été insulté ou traité de noms au moins une fois d'ici juin 2027.</p>	<p>Situation de départ</p> <p>75 %</p>	<p>Indicateur</p> <p>Pourcentage d'élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année qui ont été insulté ou traité de noms</p>	<p>Cible et échéance</p> <p>Juin 2027</p>
<p>Objectif 1.2 (Valeur : Bien-être)</p> <p>D'ici juin 2027, augmenter le niveau de satiété des élèves entre leur arrivée à l'école et la récréation du matin.</p>	<p>Situation de départ</p> <p>1<sup>er</sup> cycle : 63,7 % 2e cycle : 70 %</p>	<p>Indicateur</p> <p>Pourcentage d'élèves qui ont atteint un niveau de satiété</p>	<p>Cible et échéance</p> <p>Juin 2027</p>

Orientation 2 : Augmenter les compétences en littératie			
<p>Objectif 2.1 (Valeur : Éducation/apprentissage)</p> <p>Augmenter le pourcentage d'élèves ayant une réussite de 69 % et plus en 3<sup>e</sup> année en littératie (lecture et en écriture).</p>	<p>Situation de départ</p> <p>50 %</p>	<p>Indicateur</p> <p>Pourcentage d'élèves ayant plus de 69 % au bilan.</p>	<p>Cible et échéance</p> <p>Juin 2027</p>